COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026 - 9h00

Membres du comité Présents *: VERHAUVEN Gilles, HERNANDEZ Manuela, LAGNEAU Anne-Marie, ROBLIN Nicole, FAGUET Marc, ROBLIN Didier, ROGAUME Franck, GAZOUNAUD Dominique, GIACALONE Jacques, JACQUET Vanessa, HEUSICOM Fabrice, KUZMINSKI Dimitri, CHAREIL Éric, DOUET Nadia.*

Membre du comité absent *: 0*

Membre coopté *: 1 TRIPEAU Estelle.*

Clubs présents *: 50/50*

PETANQUE CLUB CHAROSTAIS, PETANQUE CASTELMEILLANTAISE, PETANQUE CASTELNEUVIENNE, AMICALE BOULISTE DE LEVET, LA PETANQUE ORVALIENNE, LA PETANQUE D'OR ST AMAND, UNION SPORTIVE FLORENTAISE PETANQUE, AB VALENÇAY, PETANQUE BRUEROISE, A.S. PETANQUE CULANAISE, AVENIR DE LIGNIERES SECTION PETANQUE, MORTHOMIERS SECTION PETANQUE, AMICALE BOULISTE DE CHARLY, AMICALE PETANQUE GUERCHOISE, AMICALE PETANQUE JOUETTOISE, LA FANNY MARSEILLOISE, LA BOULE MEILLANTAISE, ES LE MOULON, PETANQUE PLAIMPIED-GIVAUDIN, LA BOULE SANCOINNAISE, AMICALE DES BOULISTES TORTERONNAIS, PETANQUE BEFFOISE, LE COCHONNET DE CUFFY, LA PETANQUE VILLABONNAISE, LA CHAPELLE D'ANGILLON, PETANQUE ARGENTAISE , AUBIGNY SUR NERE, CLEMONT, PETANQUE BERRUYERE, HERRY, BLANCAFORT, NOHANT EN GOUT, ST DOULCHARD, ST GERMAIN DU PUY, PIGNY, PETANQUE DU HAUT BERRY, BAC BOULE, GENOUILLY, LA CHAPELLE ST URSIN, MARMAGNE, TROUY, MEHUN SUR YEVRE, BOIS D'YEVRE VIERZON, CLUB BOULISTE VIERZONNAIS, CERBOIS, ALLOUIS, PREUILLY,U S PETANQUAISE.

Club absent ***:*** *0*

Nouveaux Clubs ***:*** *1 (Cercle Bouliste Marologien) MEREAU.*

ORDRE DU JOUR

1. *Mot du Président*
2. *Vote 1 personne cooptée au comité*
3. *Rapport Moral - Bilans Sportifs*
4. *Rapport Financier*
5. *Rapport des Vérificateurs aux comptes*
6. *Budgets prévisionnels de l'exercice 2027*
7. *Rapport de la Commission des Championnats des Clubs*
8. *Rapport des Coupes "de France, Cher" pétanque, jeu provençal, (Open et vétérans)*
9. *Rapport de la Commission jeunes*
10. *Rapport de la Commission d'Arbitrage*
11. *Rapport de la Commission de Discipline*

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

12. *Site du CD18 (nouveautés)*
13. *Approbation des Délégués appelés à représenter le Comité au Congrès National les 17-18-19 décembre 2026 à Valence*
14. *Règlement intérieur modifié (approbation)*
15. *Récompenses*
16. *Réponses aux questions écrites*
17. *Questions diverses*
18. *Commission du Calendrier 2027*
19. *Mot de clôture de l'AG*

1/ MOT DU PRESIDENT : (Rédigé par VERHAUVEN Gilles)

Mesdames et Messieurs, les Présidentes et Présidents des Clubs du Cher de Pétanque et JP

Mesdames et Messieurs les représentant des Clubs du Cher de Pétanque et JP

Mesdames et Messieurs, les membres élus du Comité Directeur du Cher

Mesdames & Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous, bienvenu à cette Assemblée Générale du Comité du Cher de Pétanque et jeu Provençal 2026.

Je vous demanderai de mettre vos portables en silencieux, c'est très désagréable pour tout le monde d'être dérangé par une sonnerie de téléphone.

Je remercie la ville de St Germain du Puy pour le prêt de cette salle des fêtes.

Je remercie tous les clubs qui se sont déplacés de loin et de moins loin malgré le coût exorbitant de l'essence…

Avant de commencer cette AG, nous allons faire une minute de silence en mémoires aux joueuses (une pensée à Nicole Aybar de Marmagne), aux joueurs (une pensée à Serge Dubreule du Moulon), aux dirigeants (une pensée à Philippe Tisserand Président du club du Haut Berry), bénévoles, et amis disparus cette année …

Merci pour eux.

Une année riche en événement ou je reviendrais dessus après

Une année complète avec toute mon équipe que je remercie du travail accompli durant cette année 2026. ***Ça fait plaisir …***

Car, ça faisait plusieurs années que des membres du CD18 démissionnent en cours de mandat, et dans ce cas-là il faut les remplacer donc double voir triple de travail …

Je sais que dans cette assemblée il y a plusieurs nouveaux Présidents, trésoriers et secrétaires. Afin de mettre un visage sur un nom/prénom et « un job » je vais vous présenter mon équipe :

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Notre secrétaire, Président des commissions calendrier papier et site ➔ Didier ROBLIN

Notre trésorier, Président de la commission du National du CD18 ➔ Marc FAGUET

Notre Vice-Président, Président de la commission Coupe de France et du Cher Pétanque et jeu Provençal ➔ Jacques GIACALONE

Notre 2ème Vice-Président, Président de la commission Championnats dont le CDC ➔ Fabrice HEUSICOM

Notre secrétaire adjointe, licences ➔ Manuela HERNANDEZ

Notre Trésorier adjoint ➔ Franck ROGAUME

Présidente des commissions Jeunes et vie du comité et son secrétaire ➔ Anne-Marie LAGNEAU et Éric CHAREIL

Président de la commission d'arbitrage ➔ Dimitri KUZMINSKI

Présidente des commissions Championnats du Cher et réservations Championnats de France ➔ Vanessa JACQUET

Membres du bureau du comité directeur ➔ Nicole ROBLIN, Nadia DOUET, Estelle TRIPEAU et Dominique GAZOUNAUD

Membre extérieur du CD18, Président (fort important) commission de disciple ➔ Gérard GRELAT

Voilà … encore un grand merci à cette équipe qui m'aide tout au long de l'année

Comme je le disais une année riche :

- *Une augmentation de 7% des effectifs dont 13% de nouvelles licences, vous verrez le détail avec Didier lors du rapport moral*
- *Une participation record lors des championnats du Cher 2026 avec 13 records tombés. Avec le nouveau geslico nous avons pu comptabiliser que 1887 joueuses et joueurs sur un effectif de 2268 ont participés à au moins 1 concours, ce qui représente 83% donc très peu de licences de complaisance.*
- *Un bilan financier des comptes positif, grâce aux organisations du comité, aux réservations pour les Frances moins couteuses, … Lors des réunions de secteur j'avais annoncé une licence à 51€, car la fédé +4€, la région + 2€ et j'avais dit +1€ pour le CD18, nous avons revu ce calcul, il n'y aura pas d'augmentation du CD18 donc une licence 2027 à 50€.*
- *La fin du club de Sancoins, j'ai été vendredi soir à leur AG extraordinaire, 2 personnes seulement pour faire un bureau ➔ Dissolution du club malgré un solde positif de + de 5000€. Je pense que beaucoup de licenciés attendaient cela pour ne pas payer leur mutation …*
- *Un 50ème club viendra grossir l'effectif du comité, c'est le « Cercle Bouliste Marologien » (Méreau) qui sera dans le secteur 4 qui portera le n° 420*
- *Un nouvel arbitre National dans le Cher, notre Président de la commission d'arbitrage Dimitri KUZMINSKI, qui en janvier a eu l'écris et en juillet à Douai la pratique. Nous pouvons l'applaudir.*

  Dimitri et les 5 arbitres du comité auront un gros travail à faire pour 2027 pour essayer de remonter le nombre d'arbitres dans le Cher, comme évoqué lors des réunions de secteur.

  Des pistes à trouver, comme en parle Roland ARMAND dans le codir de fin septembre :

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

Un nombre de concours limité par club sans arbitre, un nb d'équipe engagée en CDC pour les clubs sans arbitres, un nb d'équipes pour les championnats du Cher. J'ai eu dernièrement un entretien avec Éric CLEMENT arbitre du PNA sur la formation qui s'est passée les 7 et 8 novembre dernier à Chambray les Tours, car si vous ne savez pas je suis aussi Président des arbitres de la région CVL, Éric me disait qu'il avait établi une charte en 2019 sur 3-4 ans avec les clubs et actuellement le CD41 possède 41 arbitres …

Je laisserai Dimitri en parlé plus longuement tout à l'heure.

- *Comme l'année dernière une très grosse participation aux Championnats Des Clubs open, vétérans et féminines, Fabrice vous en dira plus tout à l'heure.*
- *Nous sommes toujours à la recherche d'un local à acheter, nous avions eu plusieurs touches mais nous avons raté le poisson ☺ (affaires non conclu)*

Et bien sûr je garde le meilleur pour la fin, pour cette 2ème année consécutive c'est la joie et le bonheur de voir les performances de notre Sacha JACQUET. Il a ramené pour lui mais pour le Cher 2 médailles

- *Médaille d'argent au championnat du monde*
- *Médaille d'or et champion d'Europe Jeunes 2026 en Grèce*

Nous pouvons l'applaudir. Il sera récompensé tout à l'heure et pour les jeunes présents ils pourront être pris en photo avec Sacha est son maillon de champion d'Europe

Bien sûr il aura droit à être sur la 1ère page du calendrier 2027.

Projet à venir et à réfléchir ➔ un championnat départemental triplette mixte vétéran ? pour 2028 ?

2/ VOTE DE LA PERSONNE COOPTÉE AU COMITÉ : (VERHAUVEN Gilles)

TRIPEAU Estelle se présente devant l'assemblé. Elle est élue à l'unanimité. **50 voix pour/50**

3/ RAPPORT MORAL- BILAN SPORTIF. (Rédigé par ROBLIN Didier)

Bonjour à tous

Le Comité s'est réuni à 12 reprises cette année lors des réunions mensuelles du comité et a organisé plusieurs manifestations (assemblée, les coupes de France et Cher, certains champ Régionaux, journées jeunes, le national, champ tir etc.…).

En 2025 le nombre de licenciés dans le Cher était de 2121 pour 48 clubs.

En 2026 le nombre de licenciés est de 2268 pour 50 clubs. Soit 147 licences supplémentaires. Presque 7% de plus

825 vétérans masculins, 177 vétérans féminines, 866 seniors masculins, 277 seniors féminines, + 123 jeunes.

Plus gros club ST FLORENT 99 licenciés, plus petit GRACAY seulement 11 licenciés mais qui organisera un régional en 2027.

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

Plus gros club jeunes argent et st germain 11 jeunes chacun.

153 mutations payantes > 127 NC/Promotions + 25 Honneurs et 1 Elite + juniors (gratuits) Marc vous donnera le chiffre exact du montant des mutations>>> la part du comité a été attribué à la commission jeunes comme prévu.

Sur les 153 mutations >>>Mutations internes = 134 / Mutations externes (quittent le département) = 19

1 nouveau club verra le jour en 2027 bienvenue au club de MEREAU (Cercle Bouliste Marologien) qui sera rattaché au secteur 4.

Dans le département du Cher il a été organisé depuis le 1er janvier : 121 concours (2 nationaux, 5 concours Régionaux open, 1 concours Régional vétéran, 77 concours open, 36 concours vétérans), 18 championnats départementaux, 6 championnats régionaux, 3 championnats des clubs regroupant 188 équipes, la coupe de France pétanque, la coupe de France jeu provençal, 2 coupes du Cher (open et vétéran) ainsi que la coupe du comité vétérans.

RESULTATS DES CHAMPIONNATS 2026

CHAMPION TàT SENIOR 2026

ALEXIS DELOBRE MORTHOMIERS Pas Sorti Poule France BERGERAC 24

VICE- CHAMPION TàT SENIORS 2026

PATRICK HAULDERBAUM ST FLORENT

CHAMPION TETE à TETE REGIONAL 2026

DEMUTH VINCENT PIGNY PSP France BERGERAC 24

CHAMPIONNE TàT FEMININE 2026

AULARD DIOT LEA ST GERMAIN PSP France ST FLORENTIN 89

VICE-CHAMPIONNE TàT FEMININE 2026

TRIPEAU ESTELLE BOIS D'YEVRE

CHAMPION TàT VETERAN 2026

GUY VENGEON MEILLANT

VICE- CHAMPION TàT VETERAN 2026

GILLES POUPON MOULON

CHAMPIONS DOUBLETTE MASCULIN

JACQUET MICKAËL / REBOTTARO MARTIAL ST FLORENT 16ème France ST FLORENTIN 89

VICE- CHAMPIONS DOUBLETTE

DEMUTH VINCENT / LAURIDANT ADELIN PIGNY

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

CHAMPIONNES DOUBLETTE

ALISSON GUEDON / TETENOIRE TIFFANY CB VIERZON 1/8ème France BERGERAC (24)

VICE- CHAMPIONNES DOUBLETTE

JESSICA GONZALES / GERBOT BRIGITTE CB VIERZON

CHAMPIONS DOUBLETTE MIXTE

MARTINET AUDE / DEMUTH VINCENT PIGNY PSP France AJACCIO 2A

VICE- CHAMPIONS DOUBLETTE MIXTE

BIENON MICKAËL / SOPHIE AUBERT PIGNY

CHAMPIONS DOUBLETTE MIXTE REGIONAL

CLAVIER Florent / DOUET NadiaST FLORENT PSP France AJACCIO 2A

VICE- CHAMPIONS DOUBLETTE MIXTE REGIONAL

HOLDERBAUM PATRICK / BERGMANN JENNIFER ST FLORENT

CHAMPIONS JEU PROVENCAL DOUBLETTE

DEMUTH VINCENT / RIEGEL THOMAS PIGNY 32ème France BRIANÇON 05

VICE- CHAMPIONS JEU PROVENCAL DOUBLETTE

VIOT BENOIT / RIBET KEVIN CLEMONT

CHAMPIONS TRIPLETTE MASCULIN 2026

CLAVIER FLORENT / HOLDERBAUM PATRICK / REBOTTARO MARTIAL ST FLORENT 16ème France BOULODROME DU DOUAISIS 59

VICE- CHAMPIONS TRIPLETTE MASCULIN 2026

MARTINAT AURELIEN / PENNEROUX FLORIAN / ROBLIN MAXIME / ARGENT

CHAMPIONNES TRIPLETTE FEMININE 2026

BRUNET VERONIQUE / DUBREULE LOU / LOURIERO MANON MOULON

VICE- CHAMPIONNES TRIPLETTE FEMININE 2026

CHAUMETTE MARIE / PAPIN CHLOE / ORIANNE GIBELIN ARGENT PSP France BOULODROME DU DOUAISIS 59

CHAMPIONS TRIPLETTE MIXTE 2026

LAHOUSSINE Stéphane / DOUET Nadia / JACQUET Mickaël ST FLORENT 32ème France NICE 06

VICE- CHAMPIONS TRIPLETTE MIXTE 2026

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

COMMAILLE CHARLOTTE / COMMAILLE ALEXANDRE / FUAGA SOLANE PIGNY

CHAMPIONS TRIPLETTE MIXTE REGIONAL 2026

JACQUET VANESSA / CLAVIER FLORENT/ REBOTTARO MARTIAL ST FLORENT PSP France NICE 06

CHAMPIONS TRIPLETTE PROMOTION 2026

BERNARDEAU ANTOINE / MANTIONE MARC / VETOIS FLAVIEN BLANCAFORT PSP France ST YRIEIX 16

VICE- CHAMPIONS TRIPLETTE PROMOTION 2026

BRILLANT J-J / FOUCHER ARNAUD / GITTON CEDRIC ARGENT SUR SAULDRE

CHAMPIONS TRIPLETE VETERAN 2026

BEDU PASCAL/ LECOLLETER PHILIPPE / GANGNEUX THIERRY ARGENT PSP ST YRIEIX 16

VICE- CHAMPIONS TRIPLETE VETERAN 2026

RIPAMONTI SERGE / SAN-JOSE JEAN BERNARD / HAYOTTE REGIS LEVET

CHAMPIONS JEU PROVENCAL TRIPLETTE 2026

STEINBACK ROBINSON / JACQUET SACHA / JACQUET ALEXANDRE ST FLORENT 1/8ème France BLAYE LES MINES 81

VICE- CHAMPIONS JEU PROVENCAL TRIPLETTE 2026

DEFFAY LUDOVIC / LE PAVOUX FLORIAN / SOULAS JORIS MOULON

Rapport moral adopté 50 voix / 50

4/ RAPPORT FINANCIER : (FAGUET Marc)

Marc explique le rapport financier à l'assistance.

Voir Annexe 1

5/ RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES : (PETIT Patrick et CERVEAU Frédéric)

Intervention des 2 vérificateurs aux comptes qui ont trouvé une comptabilité saine et bien tenue sans aucune anomalie.

Rapport financier adopté 50 voix pour/ 50

Mme Patrice Martine Club de Torteron se porte volontaire pour remplacer monsieur PETIT Patrick.

6/ BUDGET PREVISIONNEL 2027 : (FAGUET Marc)

Marc explique le prévisionnel 2027 à l'assistance. Voir Annexe 1

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

7/ RAPPORT DE LA COMMISSION DES CHAMPIONNATS DES CLUBS : (HEUSICOM Fabrice)

Fabrice nous explique l'année écoulée dans l'ensemble rien est à signaler tout va bien.

8/ RAPPORT DE LA COMMISSION DES COUPES : (Rédigé par GIACALONE Jacques)

Bonjour à vous

Merci à vous tous pour la marque d'affection et de sympathie que vous m'avez témoigné après le décès de mon épouse

Merci au comité qui a fait l'effort de me soutenir dans un moment pénible pour moi

Un comité ou nous avons chacun une fonction précise

Pour ma part c'est les coupes : Président de la commission des coupes que je gèrerai avec les personnes de cette la commission.

Je vais détaillées chaque coupe, mais avant je vais revenir sur 2 points.

La fédération attribut les places au premier tour de zone à la dizaine vous avez 11 clubs en coupe de France provençal, vous avez 2 places. Vous avez 43 clubs en Coupe de France de Pétanque Vous avez 5 places

Tout ça pour vous dire que **vos inscriptions** sont très importantes.

Mon 2ème point, la **communication** sur les feuilles que je vais vous envoyer. Il y aura 2 adresses **pour tout ce qui concerne les coupes :**

La mienne : jacquesyves3548@gmail.com et celle d'Anne-Marie Lagneau : lagneau.annemarie@bbox.fr

Mon SMS : 06/76/47/12/70 , je peux imprimer à partir de mon téléphone

-Une fois le tirage effectué, lorsque vous aurez déterminé le jour de la rencontre vous enverrez aux deux adresses : le jour de la rencontre, l'heure et l'accord par mail, ces adresses seront sur les feuilles de match et les feuilles d'inscriptions.

Les résultats seront **validés** que lorsque les deux clubs auront envoyé une photo de la feuille des équipes et la feuille des scores correctement remplies. Sur les feuilles, il y a des cases à compléter : le nom du club, le N° de Licence, Etc. …. C'est simple !

Pour la bonne lecture de la personne qui reçoit les résultats, remplir toutes les cases.

Si cela n'est pas respecté, le club sera exclu de la compétition avec une amende qui sera prévu lors d'une réunion du comité.

Lorsque les clubs m'auront envoyé leur inscription, j'enverrai à la personne référente, le règlement pour la coupe concernée et déroulé sur son fonctionnement, qui sera validé dans une réunion et qui sera visible sur notre site.

Pour le côté sportif 2026 :

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

- **Coupe de France Provençale :**

2 clubs pour le département du Cher Pigny et Saint Florent.

Le 4 décembre 2026 l'équipe de Saint Florent sur Cher sera dans le grand 8 de la coupe de France provençal à MONTAUBAN merci je pense que l'on peut les applaudir de représenter notre comité. MERCI

Du 04/12 au 06/12/2026 Date de la Finale Nationale : MONTAUBAN (82) La Coupe de France de jeu Provençal 1/4 de finale, 1/2 finale et finale

Nous avons noté des dates sur le calendrier du Cher, le dimanche 8 février 2027 et la suite le samedi 13 février 2027 pour la Coupe de France Provençale. (à confirmer en fonction du nb d'inscrit)

- **La Coupe de France de Pétanque 2026**

En 2026 : 43 clubs inscrits égal 5 dizaines. Les clubs sortis du premier tour de zone sont :

Clémont, Pigny, Saint Florent, Saint Germain du puy et Mehun/Yèvre.

Clémont a perdu au premier tour contre Rosiers (19), Pigny perd au premier tour contre Guéret (23)

Saint Florent gagne le premier tour contre Ascoux (45)

Et ce 11 novembre St Florent a joué à domicile le 3ème tour contre Hanches par un temps pluvieux, l'équipe de Mr Philippe QUINTAIS a pris le dessus après des parties très disputées.

Aujourd'hui à GUERET jouent l'équipe de Saint Germain du Puy et à BRIVE l'équipe de Mehun va jouer

Les résultats seront sur la page Facebook

- **La Coupe du Cher Pétanque**

Le 25 octobre à esprit, et j'en profite pour remercier le club de Pigny de nous avoir laissé 7 terrains pour organiser cette rencontre.

Une rencontre opposante Marseilles les Aubigny à Charly qui a vu la victoire de Marseilles les Aubigny

Bravo à eux.

En 2027

Les 2 premiers tours de la Coupe de France des clubs pétanque et le premier tour de la Coupe du Cher se passeront au boulodrome esprit 2 le dimanche 14 mars 2027 organisé par le comité du Cher.

La suite de la compétition sera gérée par la commission des coupes et envoyée aux présidents et aux référents

- **La Coupe du Cher des clubs Vétérans**

Nous n'avons pas été top cette année, la canicule n'a pas été avec nous …

En 2027, on va s'améliorer, mais on commencera cette compétition qu'au mois de mai pour éviter toute confusion. J'en profite pour vous dire que c'est une continuité de la Coupe de France, donc le capitaine ne joue pas et il faut que ça soit de la mixité

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

Si vous avez lu le compte rendu de la réunion du comité, nous avons décidé de faire la Coupe vétéran uniquement. Je vous enverrai les modalités, pour l'année 2027

La Coupe vétéran a été gagnée par le Moulon qui a joué contre Vallenay. Pour la Coupe du comité Saint Florent a gagné contre Saint Germain.

Habituellement je reçois les directives de la fédération avant l'A G n'ayant rien reçu, j'ai envoyé un mail aux responsables qui m'a répondu

''Les inscriptions pour la Coupe de France des clubs pétanque, Féminine et Jeu Provençal seront envoyées aux CD lundi prochain pour une réponse pour le 8 décembre''. ***Je m'attends à des surprises,***

Vous avez vu sur le calendrier le plateau qui équivaut au premier tour de zone se fera le 10 et 11 juillet 2027

En 2027, je vais demander à un membre du comité d'être à mes côtés pour lui donner les directives sur la coupe de France pétanque et provençal. E*n 2028, je tire ma révéren*ce.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à formuler par écrit auquel on vous répondra sur un compte rendu de comité.

Je vous remercie de votre attention

9 RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES : (Rédigé par LAGNEAU Anne-Marie et CHAREIL Éric)

Bonjour à toutes et à tous,

La commission Jeunes adresse ses félicitations à Sacha pour son titre de champion d'Europe, vice- champion du monde et ses nombreux résultats pour cette année 2026. Une immense fierté et un bel exemple pour tous nos jeunes licenciés.

La commission Jeunes compte 121 licenciés : 28 Juniors Mas,15 Juniors Fém, 28 Cadets, 16 Cadettes, 15 Minimes Mas, 8 Minimes Fém, 7 Benjamins, 4 Benjamines.

La commission a organisé une journée découverte le samedi 31 Janvier à Esprit 2 avec 40 jeunes présents. La matinée a été consacré aux ateliers point et tir puis après le repas du midi, les jeunes ont fait quelques parties. Le samedi après-midi 7 Mars, 39 jeunes étaient présents toujours à Esprit 2, ce qui a permit aux éducateurs de former des équipes pour les championnats du Cher.

Voici les résultats des divers championnats :

Championnat du Cher Doublettes le 29 mars à Argent.

Juniors : 7 équipes

- Champions : Ilan Roquain et Sacha Jacquet (St Florent)
- Finalistes : Maxime Rabieaux de Beffes et Loris Targarona d'Herry

Cadets : 14 équipes

- Champions : Abraham Gelu et Samia Gelu de St Germain du Puy

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

- Finalistes : Patrick Holderbaum de St Florent et Noa Ribet de Clémont

Minimes/Benjamins : 7 équipes

- Champions : Keyla Siong et Corentin Hautin d'Argent
- Finalistes : Manaël Le Pavoux du Moulon et Jules Minard de Pigny

Championnat Tir de Précision Juniors : le 5 avril à Bruère

6 Masculins et 1 Féminines

- Champion : Ilan Roquain de St Florent
- Championne : Lana Chaminion de Beffes

4 joueurs qualifiés pour le championnat régional :

Ilan Roquain, Maxime Rabieaux, Noah Angibaud et Sacha Jacquet

Une joueuse qualifiée : Lana Chaminion de Beffes

Championnat du Cher TAT le 19 avril à Bruère.

17 Juniors :

- Champion : Sacha Jacquet de St Florent
- Finaliste : Ilan Roquain de St Florent

17 Cadets :

- Champion : Kylan Thor d'Argent
- Finaliste : Patrick Holderbaum de St Florent

10 Minimes/Benjamins :

- Champion : Erwan Ducroux de Cuffy
- Finaliste : Luca Pasques de Beffes

Championnat Triplettes qualificatif au championnat régional le 26 avril à Beffes.

Juniors : 7 équipes

- Champions : Sacha Jacquet, Ilan Roquain de St Florent et Soan Stephan de Bruère
- Finalistes : Théo Petit de Marseilles les Aubigny, Lana et Lucy Chaminion de Beffes

Cadets : 9 équipes

- Champions : Sara Flora Merlin de St Amand, Lucas Duris de Charost et Kylan Thor d'Argent
- Finalistes : Abraham Gelu de St Germain, Timéo Angibaud et Matéo Simon de Pigny

Minimes/benjamins : 6 équipes

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

- Champions : Lilirose Billot et Célia Lopez de Nohant et Thaïs Vitière de Marmagne
- Finalistes : Corentin Hautin et Keyla Siong D'argent et Aaron Wasiak de Beffes

Voilà pour les résultats des championnats du Cher, passons aux championnats régionaux.

Championnat Régional Triplettes Jeunes le 24 mai à Vouzon 41

4 équipes ont participées dans chaque catégorie et deux équipes se sont qualifiées au France.

Juniors : Champions Régionaux et qualifiés au France : Sacha Jacquet, Ilan Roquain de St Florent et Soan Stephan de Bruère

Cadets : Demi-finalistes et qualifiés au France : Abraham Gelu de St Germain, Timéo Angibaud et Matéo Simon de Pigny

En parallèle du Championnat Régional il y avait la Coupe de l'Avenir.

En cadets : Sara Flora Merlin de St Amand, Luca Duris de Charost et Kylan Thor d'Argent remportent la Coupe de l'avenir

En Minimes : Yanis Faucheux, Mia Chaisne de Clémont et Lucas Pasque de Beffes remportent également la Coupe de l'Avenir.

Championnat Régional Tir de Précision Juniors le 7 juin à Onzain 41

4 garçons et une fille ont participé

- **Champion** : Ilan ROQUAIN qui a participé au Champion de France le vendredi 10 juillet à Blaye les Mines 81

Championnat de France Triplettes Jeunes les 11 et 12 juillet à Blaye les Mines 81

Juniors : Sacha, Ilan et Soan s'inclinent en demi-finale

Cadets : Abraham, Timéo et Matéo s'inclinent en 8ème de finale

Voilà pour les résultats des différents championnats

Lors des sélections 2026-2027 du Centre Régional d'Entrainement (CRE), deux jeunes Argentais ont été retenus : En catégorie Minimes Keylia SIONG et en catégorie Cadet Kylan THOR.

Remerciements

La commission Jeunes remercie les éducateurs, initiateurs pour le suivi des jeunes, les parents pour leur accompagnement, Mr Gilles GARAUT pour son aide à l'ordinateur lors des championnats du Cher.

Je remercie également Gilles VERHAUVEN et l'ensemble du comité pour le don de l'argent des mutations ce qui nous a permis de financer les tenues des jeunes licenciés pour les championnats régionaux ainsi que les repas des journées Jeunes.

La commission Jeunes se réunira en début d'année prochaine pour préparer 2027.

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

Encore toutes nos félicitations à Sacha et bravo à tous nos jeunes pour cette année 2026

Merci de m'avoir écouté et bonnes fêtes de fin d'année à tous

Anne Marie Lagneau, Présidente de la commission Jeunes du CD18. Voir Annexe 8

10/ RAPPORT DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE : (*Rédigé par* KUZMINSKI Dimitri)

- **Effectif et activité**
  Cette année encore, nous avons pu compter sur 25 arbitres, comme en 2025 : 1 international, 4 régionaux et 20 départementaux. Ils ont arbitré 151 concours de pétanque sur 131 jours. 14 concours ont été annulés, la plupart à cause de la canicule. En l'absence d'arrêté préfectoral, merci de nous transmettre vos arrêtés municipaux.
- **Recyclage 2026**
  88 % des arbitres étaient présents. Les 3 arbitres absents n'ont donc pas été autorisés à arbitrer en 2026. S'ils souhaitent reprendre l'arbitrage en 2027, il leur suffira de se présenter au recyclage 2027.
  Je rappelle que le recyclage est obligatoire : tout arbitre qui ne participe pas à cette journée n'est pas autorisé à arbitrer pendant l'année.
- **Arbitres régionaux**
  Tous nos arbitres régionaux ont officié dans d'autres départements sur divers championnats.
- **Examens**
  Départemental : 4 candidats se sont présentés. Une seule candidate a réussi l'examen théorique, avec la meilleure note de la région (18.75/20). Elle a ensuite réussi l'examen pratique lors d'un championnat régional. Félicitations à Elisabeth Pernette du club de Genouilly !

  Régional : 1 candidat s'est présenté mais n'a malheureusement pas réussi l'examen théorique.

  National : 1 candidat s'est présenté et a réussi l'examen théorique puis l'examen pratique, lors d'un championnat de France.

- **Championnats 2026**
  Une excellente année pour les championnats ! Il reste toujours quelques petites améliorations à apporter pour atteindre la perfection, mais le bilan est très positif et j'encourage les clubs à continuer dans cette voie. À noter : cette année, un CDC Vétérans s'est déroulé sans arbitre.
- **Concours**
  Le bilan est plutôt mitigé : on rencontre toujours des problèmes de sonorisation, et parfois même d'éclairage.
  Le gros point noir de cette année concerne la réglementation des tenues, en particulier le haut sportif. Je rappelle que le contrôle des tenues relève du jury, qui a l'obligation de suivre le règlement fédéral.
  Prenons l'exemple du concours du Moulon du 14/11/26 : 5 joueurs n'étaient pas en tenue réglementaire :
  - 2 en jean ;
  - 1 en pantalon de velours ;
  - 2 en pantalon à poches cargo.

  Ils ont tous eux l'obligation de se changer !

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

Lors des réunions, je vous avais parlé d'un vote. Le comité a décidé d'attendre le congrès de la Fédération pour voir si des changements interviennent. En revanche, pour 2027, tous les dirigeants du Cher recevront un récapitulatif des tenues autorisées sur nos concours. Merci de le diffuser largement auprès de tous vos joueurs !
Enfin, 2 concours se sont déroulés sans arbitre cette année.

PRÉVISIONS 2027

- **Effectif :** nous ne serons plus que 15 arbitres. Il sera sans doute très difficile d'avoir un arbitre sur chaque concours.
- **Examen :** il y a peu de candidatures, seulement 2 pour l'examen départemental 2027, toutes deux venant du club de Bruère.
- **Journée découverte :** elle aura lieu le dimanche 13 décembre, de 9 h à 12 h, au comité. Une deuxième journée pourra être organisée en 2027 si des licenciés sont intéressés en cours d'année.
- **Recyclage :** la date n'a pas encore été fixée par la région.
- **Réunions :** deux réunions sont à prévoir :
  - Une réunion de la commission d'arbitrage pour préparer au mieux la saison 2027 et désigner les arbitres principaux sur les championnats ;
  - Une réunion des arbitres pour les affecter aux championnats et aux concours.
    Pour rappel, il est possible que certains concours n'aient pas d'arbitre. Les clubs concernés seront prévenus une semaine à l'avance.

Réglementation FFPJP 2027

Il faudra attendre le congrès pour savoir si les règlements fédéraux sont modifiés.

J'assisterai le week-end du 4-5-6 décembre au séminaire à Vichy.

Je tiens à remercier tous les arbitres qui ont œuvré en 2026 et qui vont œuvrer en 2027 dans le département du Cher.

Une matinée découverte de l'arbitrage est proposée Voir *Annexe 2*

11/ RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE : (*Rédigé par* GRELAT Gérard)

Présentation des membres qui composent cette commission :

Membres extérieurs : VENGEON Géraldine, LASOULT Nathalie, BRUNET Véronique, TORO Octave, POUPON Gilles

Membres du comité : Faguet, Marc, ROGAUME Franck

Fonctionnement étude des dossiers

Activité de la commission en 2026

La commission, s'est réunie pour traiter deux faits disciplinaires pour lesquels nous avons été saisi :

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

Le 5 Mai 2026 : menace verbale caractérisée, prévue et réprimée par le code des sanctions de la ffpjp: catégorie 2 alinéa 5, suspension ferme de six mois +30 euros d'amende. Sanctions pour deux joueurs 2 mois fermes, 1 mois avec sursis. Et avertissement, pour perturbation d'une partie en cours à la, partie adverse

Le 1er Septembre 2026 : menace verbale caractérisée, prévue et réprimée par le code des sanctions de la ffpjp: catégorie 3 alinéa 7 suspension ferme d'un an et 60 euros d'amende. Sanctions, 9 mois dont 3 avec sursis

Dans ces deux affaires, les prescriptions de la charte d'éthique et de déontologie du 12 Janvier 2019 de la ffpjp ont été méconnues. Ce texte officiel, rappelle les devoirs de tous les acteurs en condamnant la violence sous toutes ses formes

Plusieurs autres comportements ont entaché l'image de marque de notre sport, voire choqués les témoins mais n'ont pas été signalés au Président du comité :

- Attitude négative, contestations des remarques d'un arbitre, d'un délégué ou d'un dirigeant,

- Abus de boissons alcoolisées ou utilisation de substances classées comme stupéfiant (délit pénal)

(Rappel, la demande aux municipalités pour l'ouverture d'une buvette pour les concours ou championnats est obligatoire)

- Non-respect des places réservées aux handicapés ou stationnement dans les espaces d'accès aux véhicules de secours.

- Miction, crachats, abandon de détritus sur les espaces publics ou privés etc...

QUELQUES RAPPELS, POUR PLUS DE RESPECT, POUR LES ORGANISATEURS, DIRIGEANTS ET AUTRES COMPÉTITEURS

L'esprit club : La cohésion interne

L'esprit club désigne l'ensemble des **valeurs partagées et des comportements attendus** qui font vivre l'association au quotidien.

- **Sentiment d'appartenance :** Priorité donnée au collectif sur l'individualisme (esprit d'équipe, entraide, convivialité).
- **Respect mutuel :** Bienveillance, courtoisie et fair-play entre les membres, les bénévoles et les dirigeants.
- **Engagement bénévole :** Participation active à la vie, aux événements et à l'entretien de la structure.
- **La défense de l'image de marque :** La réputation externe

L'image de marque et la **perception qu'ont les tiers (public, partenaires, institutions) de l'association**. Sa défense consiste à protéger cette notoriété.

- Ambassadeurs de l'association : Chaque membre représente la structure, que ce soit lors des compétitions, des événements publics ou sur les réseaux sociaux.

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

- **Loyauté et réserve :** Interdiction de dénigrer publiquement l'association, ses choix stratégiques ou ses dirigeants.
- **Préservation des partenariats :** Un comportement déplacé peut détruire la confiance des sponsors ou des mairies qui accordent des subventions ou des locaux.

En cas de besoins d'informations sur la rédaction de vos statuts, règlements intérieurs ou tout autre question touchant à la discipline, vous pouvez me laisser un courriel grelatgerard@gmail.com

Voir Annexe 3

12/ RAPPORT SITE DU COMITE ET PAGE FACEBOOK : (*Rédigé par* ROBLIN Didier)

Notre site fonctionne très bien, toutes les informations, résultats, documents sont à votre disposition sur les différentes pages du site. Nous sommes ravis de ne pas avoir de pub sur le site.

2 nouveautés en 2027

* les résultats du logiciel GESTION CONCOURS en direct sur les championnats (si connexion internet de bonne qualité sur les différents terrains de pétanque).

*création d'une chaine YOUTUBE comité du cher pour diffusion en direct de notre actualité, vous pourrez aussi voir ce qui a bien fonctionné sur Facebook en 2026 une 2ème diffusions (merci à Éric, Katia et Julie pour leur reportage.

Merci aux futurs clubs de nous faciliter la tâche le jour des championnats de mettre à notre disposition une prise 220v et un emplacement à côté du cadre d'honneur et un accès pour décharger notre matériel.

L'achat groupé d'ordinateurs pour les clubs qui le désire est en bonne voie tout devrai être réglé avant mi-décembre.

13/ APPROBATION DES DELEGUES POUR LE CONGRES. (VERHAUVEN Gilles)

HEUSICOM Fabrice et TRIPEAU Estelle accompagneront VERHAUVEN Gilles pour représenter le comité du Cher de pétanque et jeu provençal au congrès national annuel les 17-18-19 décembre 2026 à VALENCE.

Vote 50 voix pour/50

14/ APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR. (VERHAUVEN Gilles)

Le règlement intérieur du comité du cher de pétanque et jeu provençal a été modifié et lu par Gilles VERHAUVEN et a été approuvé par l'assistance.

Vote 50 voix pour/50 *Voir Annexe 4*

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

15/ RECOMPENSES 2026 : (VERHAUVEN Gilles)

- Joueuses Féminines
    1. Aude MARTINET Amicale club de Pigny 72pts
    2. Sophie AUBERT Amicale club de Pigny 65 pts
    3. Jennifer BERGMANN US Florentaise 48 pts
- Joueurs Masculin
    1. Vincent DEMUTH Amicale club de Pigny 190 pts
    2. Patrick HOLDERBAUM US Florentaise 187 pts
    3. Martial REBOTARRO US Florentaise 110 pts
- Joueuses Vétéranes
    1. Véronique BRUNET E.S. Moulon Pétanque 21 pts
    2. Patricia GAIA E.S. Moulon Pétanque 17 pts
    3. Estelle TRIPEAU Bois d'Yèvre Vierzon 13 pts
- Joueurs Vétérans
    1. Guy VENGEON Boule Meillantaise 119 pts
    2. Octave TORO St Doul'Pétanque 76 pts
    3. Gilles POUPON E.S. Moulon Pétanque 68 pts

Voir Annexe 5

RECOMPENSES DIRIGEANTS 2026

DIPLÔMES D'HONNEUR

ANGIBAUD Damien de PIGNY, BARBERO Matthieu et DELALANDE Loïc de ST GERMAIN DU PUY, BIENON Axel et BUISSON Claude de JOUET, BILOUS Romaric LIGNIERES, BROCADET Pascal de MEHUN SUR YEVRE, CHAMINION Julie de BEFFES, COUET Nicole et DUMONTET Jean-Claude de CHATEAUMEILLANT, DELORME Thierry de CERBOIS, DENOUX Maxime de MEILLANT, GERMAIN Jason de BLANCAFORT, GILET Jean-Claude de LA CHAPELLE D'ANGILLON, GIRAUD Florian et SICAULT Jean-Pierre d'ALLOUIS, GRILLON Hubert de MARSEILLES LES AUBIGNY, GUILLAUMIN Robert et IEM To d'AUBIGNY, LAMURE André de LA PETANQUE BERRUYERE, SCHULTZ Christian de St AMAND, HUBERT Thierry de NOHANT EN GOUT, MOREAU Jean-Claude et TRIPEAU Estelle du BOIS D'YEVRE, KUZMINKI Dimitri de CHATEAUNEUF/CHER

MEDAILLE DE BRONZE

FOULET Marie Hélène et BOLLE Rémi de ST AMAND

16/ REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES : (*Rédigé par* VERHAUVEN Gilles)

1- Question de la PB : Vu le nombre d'arbitres en diminution chaque année et la difficulté à obtenir le diplôme d'arbitre pour certaines personnes, ne serait-il pas plus judicieux de trouver une solution intermédiaire plus souple, comme la désignation de capacitaire qui pourrait intervenir pour arbitrer leur club et arbitrer des compétitions, accompagnés par des arbitres titulaires ?

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

Réponse : **le comité du Cher avait mis il y a quelques années des LCA (licenciés capacitaires en arbitrage) comme il en existe dans d'autre sport, la fédé nous a demandé de supprimer ses LCA, le souci c'est comme non reconnu par la fédé derrière le pb de l'assurance MMA.**

2- Question de PREUILLY : Quelle attitude devons-nous avoir face à une personne alcoolisée, qui pour nous ne devrait même plus être dans le concours vu son état.
Réponse : **Si le joueur est à la buvette c'est à l'organisation d'appeler la police ou la gendarmerie, si c'est sur le terrain l'arbitre doit le surveiller et s'il ne tient pas dans le rond il peut mettre des cartons jaune, orange et rouge = exclusion du concours et/ou aller voir ses partenaires et leur dire que leur copain n'est pas état de jouer, il vaudrait mieux pour eux d'arrêter la compétition avant rapport.**
Je profite de cette question pour rappeler à tous les clubs que lorsque vous organisez un concours, un championnat vous devez afficher l'autorisation de buvette donné par la commune du lieu de l'organisation. C'est obligatoire

3- Question de PREUILLY : Pourquoi le capitaine d'équipe en championnat de la chère consolante en plus ne peut pas jouer, apparemment des comités voisins n'ont pas les mêmes règles peut on les changer comme en CDC
Réponse : **C'est une compétition non officielle, chaque département fait son règlement. Dans le Cher nous avons souhaité garder le même règlement que la coupe de France → Capitaine NON joueur mais la même tenue que les joueurs**

4- Question du MOULON : Demande d'annulation de l'article concernant les vétérans jouant en CRC et leur interdisant de jouer en CDC OPEN 1ére division. Trois clubs du Cher sont concernés par cet article. Celui-ci est contraire à l'éthique sportive, discriminatoire, contraire au règlement FFPJP et appliqué seulement dans le CD 18. Nous demandons le vote en AG pour la suppression de cet article, si la commission des championnats ne revient pas sur sa position.
Réponse : **NON il n'y aura pas de vote, 1 ce n'est pas à l'ordre du jour, 2 aller voir le PV de l'AG 2025 au point 15 le vote avait donné 1 contre 0 abstention et 47 pour le non changement du règlement CDC.**
Nous avons eu dernièrement M. VAISSIERE de la Fédé, les comités régionaux et départementaux ont tout pouvoir sur les CRC / CDC.

5- Question du MOULON : lors des phases finales des COUPES DU CHER et les champions en CDC (open – vétérans -féminin) pourquoi les récompenses ne sont-elles pas remises le jour même ?
Réponse : **pour les coupes du cher Open et vétéran vous avez la réponse dans le dernier CR n°12 du comité, les coupes seront données le jour de la finale. En ce qui concerne le CDC la réponse est NON. Une mise en honneur des clubs le jour de l'AG est préférable, rien n'empêche une équipe complète de venir le jour de l'AG pour prendre son trophée, ça fera un peu plus de monde …**

6- Question du MOULON : Dans les différentes COUPES – pourquoi laisser un laps de temps de plusieurs semaines ? serait-il pas mieux de fixer un week-end (VSD) ? Avec des dates données à l'avance et inscrites au calendrier.
Réponses : **Nous avons des échéances à respecter (dates butoirs) de la Fédé**

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr

Pour la coupe de France provençal en début de saison, pour la coupe de France pétanque mi-année pour cette dernière nous avons essayé plusieurs modèles et le dernier retenu comme l'année dernière 1 dimanche de bloqué puis des dates butoirs afin que les clubs s'entendent sur une date de rencontre, si ce n'est pas le cas la date butoir fera foi. Nous essayerons de ne pas en mettre du 15/07 au 15/08 vacances.

17/ QUESTIONS DIVERSES : (*Rédigé par* VERHAUVEN Gilles)

- Mr BEAUCHER de St DOULCHARD : Comment fonctionne la location d'Esprit 2 ?
  Réponses : proposer une date auprès du comité (Gilles) qui réservera la date auprès de la ville de Bourges le jour de l'élaboration du calendrier de réservations d'esprit 2 de décembre, après le retour de (Gilles) remplir les formulaires et les renvoyer auprès de la ville de bourges.

  Ne pas oublier l'attestation d'assurance (responsabilité civil) pour Esprit2.

- PIGNY : Faut-il demander une autorisation de buvette pour Port-Sec ?
  Réponses : oui c'est obligatoire, demande à faire auprès de la mairie de BOURGES et l'afficher le jour du concours.

- Mr JACQUET : Est-ce que le CDC peut se jouer sur un WE complet comme en CNC ?
  Oui il se peut que cela arrive, la commission CDC a ce choix.

18/ VALIDATION DU CALENDRIER 2027 : (VERHAUVEN Gilles)

Lecture du calendrier 2027 avec projection au fur et à mesure aucune anomalie remarquées.

Vote 50 voix pour/50 *Voir Annexe 6 et 7*

19/ MOT DE CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2026 : (*Rédigé par* VERHAUVEN Gilles)

Mesdames, messieurs, voici arrivée à terme notre Assemblée Générale 2026.

Le comité directeur et moi-même vous souhaitent une bonne année 2027 boulistique et vous invitent au pot de l'amitié.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année, prenez soins de vous et de vos familles.

Clôture de l'assemblée générale à 12h30

Le Président Gilles VERHAUVEN

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE COMITÉ DU CHER

le secrétaire Didier ROBLIN

Siège Social : 28 rue Lamartine 18390 St Germain du Puy
comitecher.petanque@orange.fr